

Le secteur de l'eau et de l'assainissement fait face à un défi important : améliorer son efficacité. Malgré une augmentation des revenus nationaux de nombreux pays en développement, le secteur reste dépendant des bailleurs de fonds.



Un total de 768 millions de personnes n'a toujours pas accès à une eau potable et sûre. Et en 2015, 2,4 milliards de personnes n'auront pas accès à un assainissement amélioré (OMS, 2013). Alors que les donateurs et les gouvernements des pays en développement se sont officiellement mis d'accord pour améliorer l'efficacité de l'aide, il existe une idée de plus en plus partagée que les capacités nationales et sectorielles des pays en développement sont essentielles afin d'utiliser efficacement l'ensemble des ressources disponibles, dont l'argent de "l'aide". Une utilisation plus efficace des ressources existantes dans le secteur offre une forte probabilité d'atteindre une couverture totale qui accroisse et maintienne les niveaux de service de l'AEPH dans le temps.

Ce dossier utilise le terme "aide", aussi connu sous aide au développement, coopération internationale, assistance technique, aide internationale. L'aide peut être définie comme un transfert international de fonds publics, sous forme de prêts ou de dons directs – d'un gouvernement à un autre (aide bilatérale) – ou indirecte – à travers des organisations non- gouvernementales ou des agences multilatérales (aide multilatérale) (OMS, 2013). Avec pour objectif la diminution de la pauvreté sur le long terme, elle se distingue de l'aide humanitaire, dont l'objectif est l'allègement des souffrances sur le court terme.

La mesure de l'aide la plus communément utilisée est l' "Aide Publique au Développement" (APD). L'APD consiste en des prêts ou dons à des pays ou territoires comme mentionné dans la 1ère

partie de la liste des bénéficiaires de l'aide du Comité d'aide au Développement (pays en développement)¹ (OCDE, 2012):

- ceux entrepris par les milieux officiels² ;
- ceux qui ont pour principal objectif le développement économique et le bien-être ; et
- ceux comportant des termes de concession financière 9 (dont des prêts incluant un don d'au moins 25%).

L'EFFICACITÉ DE L'AIDE MESURE LA RÉUSSITE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT À ATTEINDRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE. SON OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIDE ET SON IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT.

Les pays bénéficiaires de l'aide sont souvent appelés pays en développement ou Pays les moins avancés (PMA). Ce dossier classe les pays dans l'une des quatre catégories de revenu définies par la Banque Mondiale : faible, moyen (inférieur et supérieur) et haut. Les pays à faible revenu possèdent en 2013 un produit national brut par habitant inférieur ou égal à 1,035 US\$. Dans la littérature contemporaine, on parle souvent de pays "partenaires" pour désigner les pays bénéficiaires.

¹ Disponible sur : <http://www.un.org/esa/ffd/monterrey/MonterreyConsensus.pdf>

² Les gouvernements nationaux ou locaux ou leurs agences exécutives (<http://www.oecd.org>).

CONTENU

Le dossier d'information résume le Thematic Overview Paper 26 de IRC, Centre International de l'Eau et de l'Assainissement qui rassemble les principaux papiers issus de la littérature sur l'efficacité de l'aide dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (Verhoeven, Uytewaal et de la Harpe, 2011). Le dossier comprend dix fiches thématiques.

Les dix fiches introduisent les thèmes en se référant aux publications les plus significatives.

Ces thèmes sont :

1. UNE INTRODUCTION À L'EFFICACITÉ DE L'AIDE
2. CONTEXTE HISTORIQUE DU CADRE DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE
3. CADRE POLITIQUE DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT
4. PRINCIPES DE L'EFFICACITÉ DE L'AIDE
5. MODALITÉS D'UNE AIDE PLUS EFFICACE
6. QUELLE EFFICACITÉ DANS LE SECTEUR DE L'AEPH ?
7. LES POTENTIELS D'UN SWAP À AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'AIDE DANS LE SECTEUR DE L'AEPH
8. ASSAINISSEMENT ET EAU POUR TOUS (SWA)
9. INITIATIVE NATIONALE DE PLANIFICATION POUR DES RÉSULTATS (NPRI)
10. TENDANCES MONDIALES QUI INFLUENT SUR L'EFFICACITÉ DE L'AIDE

REFERENCES

OCDE-Organisation pour la Coopération et le Développement économiques, 2012. Directives for reporting to the aid activity database. [en ligne] Paris : OCDE . Disponible sur : <<http://www.oecd.org/dac/stats/directivesforreportingtotheaidactivitydatabasecreditorreportingsystem.htm>>

OMS-Organisation Mondiale de la Santé, 2013. Development Cooperation. [en ligne]. Disponible sur : <<http://www.who.int/trade/glossary/story016/en/index.html>>

LECTURES COMPLEMENTAIRES

OMS-Organisation Mondiale de la Santé, 2012. UN-water global assessment of sanitation and drinking-water (GLAAS) 2012 report: the challenge of extending and sustaining services. [pdf] Genève : OMS. Disponible sur : <http://www.un.org/waterforlifedecade/pdf/glaas_report_2012_eng.pdf>

Verhoeven, J., Uytewaal, E. et de la Harpe, J., 2011. Aid effectiveness in the water and sanitation sector. (Thematic Overview Paper 26) [pdf] La Haye : IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement. Disponible sur : <<http://www.irc.nl/page/67726>>

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement et l'équipe des Processus Pays du Partenariat Eau et Assainissement pour Tous (SWA) ont préparé ce dossier d'information afin d'aider les professionnels du secteur de l'AEPH à comprendre ce qu'implique l'efficacité de l'aide (EA). Il vise à aider les professionnels du secteur à appliquer les principes de l'EA et du SWA dans leur travail quotidien, à les intégrer dans les politiques et pratiques de l'AEPH.

Ce dossier d'information sur l'efficacité de l'aide a été préparé par les agents d'IRC Erma Uytewaal, Jeske Verhoeven et Carmen da Silva-Wells, avec des contributions de Jean de la Harpe. Il a été revu par Clare Battle de WaterAid et Ceridwen Johnson du Secrétariat Sanitation and Water for All. Pour plus d'informations sur ce dossier et le travail d'IRC sur l'efficacité de l'aide, contactez Erma Uytewaal à l'adresse uytewaal@irc.nl ou Jeske Verhoeven à l'adresse verhoeven@irc.nl.



2013, IRC.

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement
Bezuidenhoutseweg 2, 2594 AV
La Haye, Pays-Bas
T + 31(0)70 304 4000
E : general@irc.nl
W : www.irc.nl

